

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation. Elle sera, comme le budget primitif 2020, disponible sur le site internet de la ville.

Budget Principal

➤ Section de Fonctionnement :

L'année 2019 a généré un excédent de fonctionnement de 236 177,14 €.

Avec la reprise du résultat antérieur (1 074 023,04 €), le résultat cumulé de clôture s'élève à 1 310 200,18 €.

DEPENSES

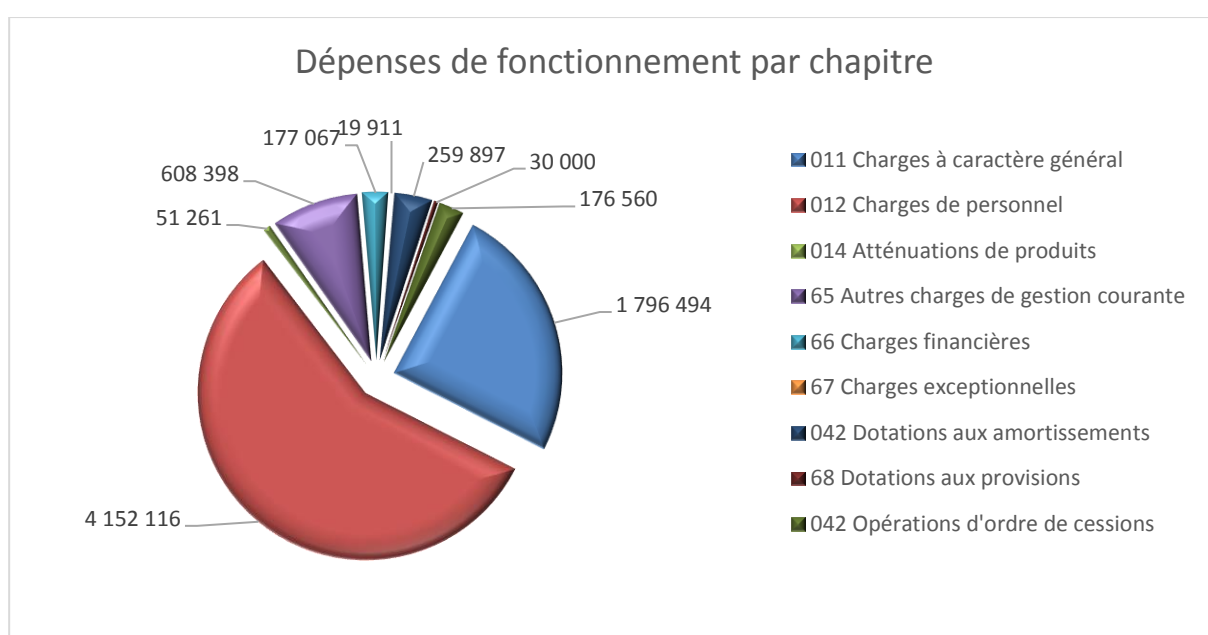
Les dépenses de fonctionnement sont quasi-stables par rapport à celles de 2018 passant de 7 272 811,25 € à 7 271 703,28 € soit -1 107,97 €.

Il faut noter que :

- Les charges à caractère général sont en hausse (+136 558 € ; +8,09%) malgré les économies réalisées pour le fonctionnement des services ;
- Les charges de personnel sont en hausse de 1,15% en raison de la mise en place du RIFSEEP, des hausses de cotisation (CNRACL, *accident du travail*, *Centre de gestion du Cher*) et du Glissement vieillesse technicité, emplois saisonniers à la piscine, emplois transférés par Cœur de Berry ;
- FPIC : la ville a été contributrice à hauteur de 24 660 € et bénéficiaire pour 3 739 € soit une charge nette de 20 921 € ;
- La subvention versée au CCAS est en hausse (230 000 € en 2019 / 220 000 € en 2018) et correspond au besoin d'équilibre du CCAS ;
- Les charges financières sont en hausse (+18 417€) en raison de nouveaux emprunts pour financer les travaux de revitalisation du centre-ville ;
- Les charges exceptionnelles ont augmenté en raison d'un trop-perçu du FPIC en 2018 à rembourser en 2019 ;

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – CA 2019

Chapitre	CA 2019
011 Charges à caractère général	1 796 494
012 Charges de personnel	4 152 116
014 Atténuations de produits	52 261
65 Autres charges de gestion courante	608 398
66 Charges financières	177 067
67 Charges exceptionnelles	19 911
042 Dotations aux amortissements	259 897
68 Dotation aux provisions	30 000
042 Opérations d'ordre de cessions	176 560
TOTAL	7 271 703



RECETTES

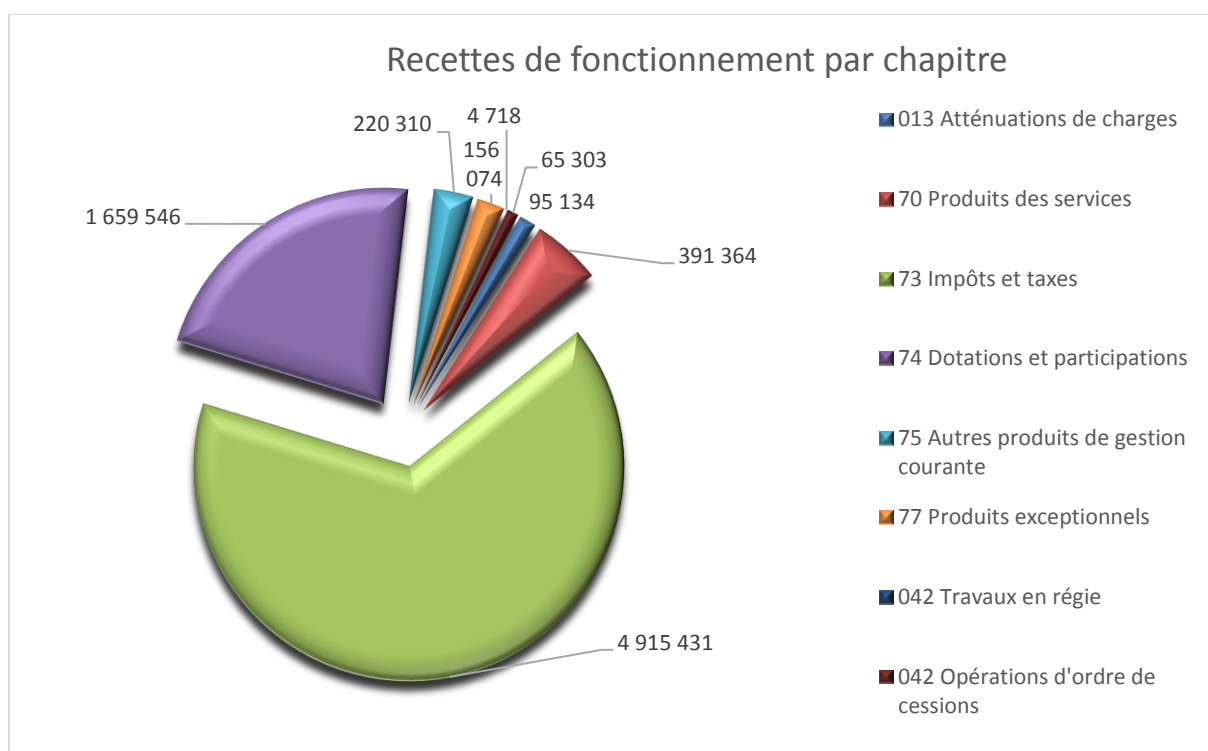
Les recettes ont globalement diminué de 10,03% par rapport à celles de 2018 passant de 8 344 427,21 € à 7 507 880,42 € soit – 836 546,79 €.

Les variations les plus significatives en recettes de fonctionnement sont les suivantes :

- La DGF est en baisse en raison du transfert de la part sur les salaires ;
- Les recettes de la fiscalité sont en baisse en raison du transfert d'une part de la taxe d'habitation à Bourges Plus ;
- Les droits de mutation augmentent de 34 982 € ce qui indique une forte dynamique des transactions immobilières sur la commune ;
- Les produits de gestion courante sont en baisse : diminution des remboursements d'assurance liées aux arrêts maladie et au non renouvellement des contrats aidés ;
- Les produits exceptionnels sont moins importants car en 2018 avait été perçue une indemnisation de 520 000 € suite à l'incendie des services techniques en août 2017 ;

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – CA 2019

Chapitre	CA 2019
013 – Atténuations de charges	95 134
70 – Produits des services	391 364
73 – Impôts et taxes	4 915 431
74 – Dotations et participations	1 659 546
75 – Autres produits de gestion courante	220 310
042 – Travaux en régie	4 718
77 – Produits exceptionnels	156 074
042 – Opérations d'ordre de cessions	65 303
TOTAL	7 507 880



➤ Section d'Investissement :

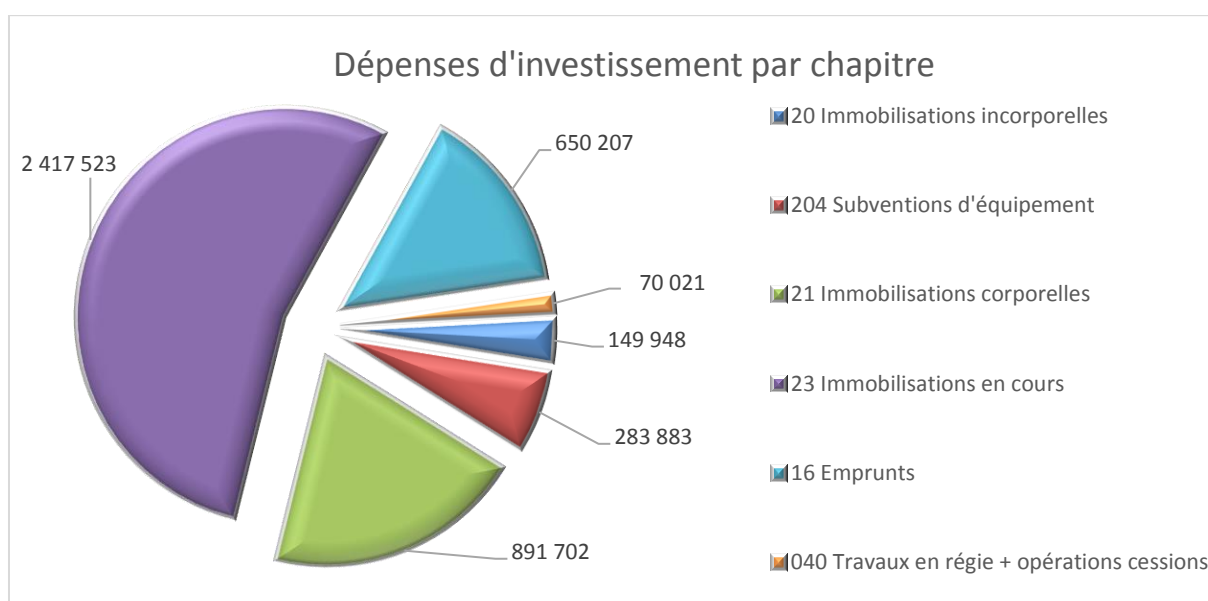
DEPENSES

Les dépenses d'investissement ont augmenté et sont passées de 3 463 051,94 € en 2018 à 4 463 284,59 € en 2019.

Les dépenses d'équipement ont été de 3 743 056,74 € en 2019 (*Chapitres 20 : études ; 21 : acquisitions ; 23 : travaux ; 204 : subventions d'équipements*). Elles étaient de 2 743 164,01 € en 2018.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – CA 2019

Chapitre	CA 2019
20 Immobilisations incorporelles	149 948
204 Subventions d'équipement	283 883
21 Immobilisations corporelles	891 702
23 Immobilisations en cours	2 417 523
16 Emprunts	650 207
040 Travaux en régie + opérations cessions	70 021
TOTAL	4 463 284



RECETTES

Les recettes ont globalement progressé (2 984 568,98 € en 2018 et 4 322 276,30 € en 2019) :

- Le FCTVA : 166 034,37 € perçus en 2018 et 347 164,10 € en 2019 : le FCTVA est calculé sur les dépenses d'investissement de l'année précédente ; les travaux du centre-ville ayant débuté fin 2017, le FCTVA est logiquement en augmentation ;
- Les subventions reçues : 1 001 124,54 € en 2018 et 824 477,32 € en 2019 ;
- En 2019, plusieurs tirages sur les contrats d'emprunts en cours ont été réalisés pour un total de 1 600 000 €.
- L'affectation de la section de fonctionnement est de 1 080 000 € en 2019 contre 780 000 € en 2018.

La section d'investissement dégage un excédent de financement de 1 124 686,92 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – CA 2019

Chapitre	CA 2019
13 Subventions	824 477
16 Emprunts	1 600 000
10 FCTVA, taxe d'aménagement	381 142
1068 Affectation de la section de fonc.	1 080 000
20 / 21 Immobilisations corporelles	200
040 Dotations aux amortissements	259 897
040 Opérations de cessions	176 560
TOTAL	4 322 276

